

CHAMPIONNAT RÉGIONAL de TIR A L'ARC

Samedi 25 avril 2026

Arc Club Toulonnais, de LA GARDE

N° 07/FCD/Ligue08/Sports

Affaire suivie par :

Jacques CILLARIO, CTSR Tir à l'arc - ☎ : 06 98 16 52 37 - @ : jcillario@free.fr

Peggy CLÉMENT, assistante de direction - ☎ : 06.49.87.82.20 - @ : ligue08.fcd@gmail.com

NOTE D'ORGANISATION

Référence : Règlement technique du Championnat National de Tir à l'arc N° 0551/FCD/Activités/Sports du 09 octobre 2025.

Pièces jointes :

- Annexe 1 : Dispositions logistiques (sous la responsabilité de la ligue)
- Annexe 2 : Dispositions techniques (sous la responsabilité du CTSR)
- Annexe 3 : Dispositions administratives et financières
- Annexe 4 : Informations complémentaires

Toute modification ayant lieu entre la date de parution de la présente note et le premier jour de la manifestation, fait l'objet d'une note complémentaire et d'une mise en application immédiate.

1. Organisation générale

Le championnat régional de Tir à l'arc de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse (PACAC) sera qualificatif pour le championnat national FCD.

La compétition se déroulera, le samedi 25 avril 2026 sur les installations sportives de Métropole Toulon Provence Méditerranée (MTPM) situées : 1014 chemin de la Planquette, 83130 La Garde (83).

2. Conditions de participation

Les compétiteurs doivent impérativement détenir et présenter la licence de la FCD 2025/2026, au titre du club qu'ils représentent (date et cachet du club obligatoire au recto de la licence).

En cas de non-présentation de ce document, la participation au championnat est refusée et ne donne droit à aucun remboursement des droits de participation.

Un duplicata de la licence peut être imprimé directement par le club ou le licencié dans son espace adhérent "SYGELIC".

Les modalités pratiques logistiques, techniques, organisationnelles, administratives et financières de cette manifestation sportive sont annexées en pièces jointes.

Destinataires :

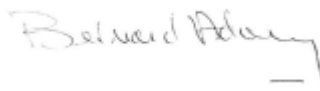
- Président(e)s des clubs/Ligue PACAC

Copies à (par courriel) :

- Commission sportive/Ligue PACAC
- Conseiller technique sportif national "Badminton" » FCD
- Trésorière générale/Ligue PACAC
- Archives

Bernard ADAM

Président de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur-Corse
de la Fédération des Clubs de la Défense



ANNEXE 1

DISPOSITIONS LOGISTIQUES

sous la responsabilité de la ligue organisatrice

CHAMPIONNAT RÉGIONAL de Tir à l'arc de la Ligue PACAC

1. Coordonnées des organisateurs

Ligue organisatrice	Club support
Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la FCD BCRM TOULON – ATLAS BASE VIE SAINTE-ANNE BP 654 83800 TOULON CEDEX 9 ✓ <u>Président de la ligue :</u> Bernard ADAM ☎ : 06 81 04 27 27 @ : president.ligue08.fcd@gmail.com ✓ <u>Président de la Commission Sportive de la ligue :</u> Françoise BONNAUD ☎ : 06 07 37 07 93 @ : fr.bonnaud@yahoo.fr	ARC CLUB TOULONNAIS 1014 chemin de la Planquette 83130 LA GARDE ☎ : 06 61 90 53 89 @ : arclubtoulon@gmail.com
Conseiller technique sportif national Badminton de la FCD (CTSN)	Conseiller technique sportif régional Badminton de la ligue (CTSR)
Alain ROUZIOUX ☎ : 06 87 38 52 47 @ : a.rouzioux@lafederationdefense.fr	Jacques CILLARIO ☎ : 06 98 16 52 37 @ : jcillario@free.fr

2. Déroulement de la compétition

Le programme est détaillé en annexe 2.

3. Dispositions logistiques

3.1. Transport

Les participants doivent être autonomes. Le transport collectif par voie routière est à privilégier.

3.2. Restauration

Les frais de restauration sont à la charge des archers ou des clubs participants. Un point de restauration (buvette et sandwiches) sera mis à disposition.

3.3. Accueil

Le samedi 25 avril 2026, Arc Club Toulonnais, 1014 chemin de la Planquette, 83130 La Garde (83).

À partir de 13h00 : accueil des joueurs

- 13h15 : ouverture du greffe et contrôle du matériel,
- 13h40 : début de l'échauffement,
- 14h00 : début du tir.

À cette occasion, les compétiteurs doivent obligatoirement être en possession et présenter les documents suivants :

- la licence FCD, saison 2025/2026,
- une pièce d'identité civile (CNI, passeport ou permis de conduire).

3.4. Tenues/Équipements

Équipement conforme à la pratique du Tir à l'arc.

3.5. Cérémonie de remise des récompenses

Il est rappelé que la remise des récompenses est une cérémonie officielle et que tous les compétiteurs doivent obligatoirement y être présents.

Toute absence non autorisée est considérée comme abandon de titre et de récompense.

Une tenue correcte et réglementaire est exigée.

ANNEXE 2
DISPOSITIONS TECHNIQUES
sous la responsabilité du Conseiller Technique Sportif Régional (CTSR)

CHAMPIONNAT RÉGIONAL de Tir à l'arc de la Ligue PACAC

4. Organisation technique

4.1. Règlement

L'épreuve sera organisée conformément au règlement permanent du Championnat national de Tir à l'arc de la FCD, ainsi qu'au règlement de la Fédération Française de Tir à l'arc (FFTA).

4.2. Participation

Cette compétition est ouverte à tous les joueurs des clubs de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la FCD, **à jour de leur licence 2025-2026**, dans les catégories suivantes :

Catégories	FÉDÉRAL	
	Distances	Blasons
U13	20 m	80 cm (1-X)
U15	30 m	80 cm (1-X)
U18	50 m	122 cm
U21	50 m	122 cm
Seniors 1	50 m	122 cm
Seniors 2	50 m	122 cm
Seniors 3	50 m	122 cm
Handis	20 m	80 cm

4.3. Volées

2 séries de 6 volées de 6 flèches, en rythme AB / CD.

5. Arbitrage

Afin de contrôler la régularité du championnat les arbitres seront désignés par le comité régional Sud - Provence Alpes Côte d'Azur de la FFTA.

Le jury d'appel sera constitué de 3 membres le jour de l'épreuve. Les réclamations seront soumises au jury d'appel.

Le contrôle du matériel sera effectué à l'ouverture du greffe.

6. Récompenses

La remise des prix se déroulera sur place à l'issue de la compétition.

Un pot de clôture sera organisé et offert par l'Arc Club Toulonnais à l'issue de la remise des récompenses avec les représentants des instances sportives FCD.

ANNEXE 3
DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES et FINANCIÈRES
sous la responsabilité des services de la FCD

CHAMPIONNAT RÉGIONAL de Tir à l'arc de la Ligue PACAC

7. Dispositions administratives et financières

7.1. Engagement et droits de participation

Le championnat régional de tir à l'arc est ouvert à tous les clubs de la ligue PACAC de la FCD.

La participation des clubs est confirmée par leur enregistrement sur **SYGEMA.**

NOTA : Les participants pourront bénéficier, de la part de la ligue, du remboursement des frais de déplacements (Note N°62/FCD/Ligue08/Président du 23 septembre 2025 – annexe 2).

PARTICIPATION FINANCIÈRE COMPÉTITEURS	
✓ 0 € par compétiteur Adulte (+ 18 ans)	- Les engagements se font exclusivement via votre espace SYGEMA : ✓ <u>avant le 27 mars 2026 minuit, terme de rigueur</u> - Aucune inscription au-delà de ces dates n'est possible. - Un acte d'engagement, indiquant les participants et le montant de la participation financière, est émis à la date de clôture des inscriptions. Le montant de la participation financière est prélevé, par la FCD, un mois après la clôture de la manifestation.

INSCRIPTIONS DANS SYGEMA	
Origine des compétiteurs	Type de participants dans SYGEMA
✓ Compétiteur Adulte (+ 18 ans)	✓ Organisateur
✓ Conseiller technique sportif régional Tir à l'arc (CTSR)	✓

ANNEXE 4

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Assurance

Cette manifestation est couverte par les conditions du contrat responsabilité civile, défense pénale et recours, ainsi que par le contrat d'assurance automobile souscrit par la FCD auprès de la GMF, **si les véhicules sont inscrits sur le registre de sortie de véhicules via SYGEASSUR du club d'appartenance avant le départ.**

Pour bénéficier de cette assurance, toutes les personnes présentes à bord du ou des véhicules doivent avoir une licence FCD pour l'année en cours. Pour les accompagnateurs, une licence temporaire peut être souscrite. Elle est enregistrée pour la manifestation auprès de la FCD par l'intermédiaire du club de rattachement.

Compte-rendu

Un compte-rendu (avec photos) de cette compétition est adressé au président de la ligue et au président de la commission sportive avec copie au Conseiller Technique National de badminton

Droit à l'image

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion du championnat régional de tir à l'arc et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

Environnement et développement durable

La Ligue Provence Alpes Côte d'Azur-Corse de la FCD milite pour que ses activités soient réalisées dans le respect des règles élémentaires du développement durable.

Dans cette optique, les bonnes pratiques environnementales sont privilégiées : l'ensemble des documents relatifs à cette compétition est transmis par email, et, à l'issue de la compétition, les lieux sont laissés propres.

Lutte contre le dopage

En accord avec les directives du ministère des sports, et conformément à la réglementation de la FCD, des contrôles antidopage peuvent être pratiqués au cours de la compétition.

Conformément aux textes, les organisateurs mettent en place deux locaux nécessaires au contrôle antidopage (1 pour les féminines et 1 pour les hommes) et des équipes d'escortes.

Lutte contre l'alcoolisme

RAPPEL

Comme le stipulent les articles L.322-6 du Code du Sport et L.3335-4 du Code de la Santé Publique, il est formellement interdit d'introduire et de consommer de l'alcool sur lieux des épreuves sportives.

Lutte contre les produits stupéfiants

Il est interdit d'apporter, de détenir, de consommer ou d'être sous l'emprise de produits de stupéfiants sur les lieux de rencontres, qu'on soit joueurs, dirigeants ou accompagnateurs.

Lutte contre le tabagisme

Il est rappelé que, conformément à la réglementation en vigueur, il est strictement interdit de fumer dans les lieux publics, y compris dans les installations sportives couvertes ou découvertes accueillant des compétitions, manifestations ou rassemblements organisés par la ligue.

Cette mesure vise à garantir la santé et le confort de tous les participants et spectateurs.

Réseaux sociaux de la Ligue PACAC

- <https://liguepacacfed.fr/>
- <https://www.instagram.com/liguepacacorsefed/>
- <https://www.facebook.com/liguepacacorsefed/>
- <https://www.youtube.com/@liguepaca-corse7778>